

OFFRE D'EMPLOI

Préposé pour l'ouverture, la fermeture ainsi que l'entretien ménager du bâtiment sanitaire

La municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu est à la recherche d'un employé saisonnier pour effectuer l'ouverture, la fermeture ainsi que l'entretien ménager du bâtiment sanitaire situé au parc Raymond-Perron.

Nature de la fonction :

Sous la gouverne de la direction générale, le préposé a comme tâches principales d'assurer l'ouverture et la fermeture du bâtiment, et ce, matin et soir, sept (7) jours par semaine ainsi que l'entretien ménager de ce bâtiment tous les jours afin d'assurer la propreté et le respect des politiques et règlements et à la saine utilisation des lieux.

Les heures d'ouverture et de fermeture peuvent varier selon la période de la saison et selon certaines activités ou autres.

Exigences :

- ✓ Être âgés de 16 ans et plus au début de l'emploi ;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide ;
- ✓ Être disponible 7 jours par semaine, matin et soir, horaire variable ;
- ✓ Ponctualité et autonomie ;
- ✓ Bonne condition physique ;
- ✓ Initiative et débrouillardise ;
- ✓ Savoir faire preuve de jugement ;
- ✓ Sens des responsabilités et de l'organisation.

Type d'emploi : Saisonnier

Conditions de travail :

- Salaire offert : Montant forfaitaire, soit 22,35 \$ par jour
- Date prévue d'entrée en fonction : vers la mi-mai jusqu'à la mi-octobre 2019 environ.

À noter : Les heures reliées à ce travail spécifique ne sont pas comptabilisées pour des fins d'assurances collectives des employés.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 avril 2019 à 12 h (midi) :

- **par courriel :** dg@saintrochderichelieu.com
- **par télécopieur :** 450 785-3098
- **par la poste ou en personne :** a/s Monsieur Reynald Castonguay
Directeur général
1111, rue du Parc
Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0

L'utilisation du masculin est uniquement pour alléger le texte. Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. À NOTER, seules les personnes retenues seront contactées.